



## ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Association loi 1901 de vigilance environnementale créée en 1988, agréée pour la protection de l'environnement par le préfet de l'Aude au titre des articles L.141.1 et suivants et R.141.2 à R.141.20 c.ENV., et habilitée par le préfet de l'Aude à prendre part au débat sur l'environnement au titre des articles L.141.1 à L.141.3 et R.141.21 à R.141.26 ENV.

## LES NEWS DU MOIS : Décembre 2025

Ce bulletin permet de mieux faire connaître les activités conduites par nos membres. Pour lire les News du mois précédent : [19/12/25 : Les news d'ECCLA, novembre 2025 - ECCLA](#)

### Publications de la page Facebook d'ECCLA:

#### 4 décembre.

Hallucinant ! **Ce gouvernement veut détruire encore plus de haies !** Alors que tout le monde (ou presque) reconnaît que la destruction des haies dans les années 1960-2000 a été une énorme erreur pour la biodiversité, les ressources en eau, les sols et les climats locaux, le ministère de la Transition Ecologique vient de se faire tordre le bras par celui de l'Agriculture pour raser encore plus de haies. C'est ce que révèle un article d'Actu-Environnement qui précise que le projet de loi prévoit une simplification des procédures (une exigence des syndicats agricoles majoritaires) pour couper plus facilement des haies, tout en compensant le linéaire coupé par une replantation au moins équivalente. Mais qui contrôlera que cette replantation est effectivement et correctement réalisée?

Personne, c'est évident. D'un côté on rasera des haies matures pleines de vie et de l'autre on plantera à la va-vite des haies qui mettront 20 ans à pousser, si elles y arrivent.

Source de l'info : [Actu-environnement.com](#)



#### 5 décembre

**Le projet de poste source RTE de Tournissan étrillé par le Commissaire Enquêteur.** Une fois n'est pas commune dans les dossiers "énergie" : le Commissaire Enquêteur chargé de conduire l'enquête publique concernant le poste source des Pontils à Tournissan vient de délivrer un avis très défavorable, comme le relate l'Indépendant du 4 décembre. Son rapport met en avant les carences de la concertation avec les habitants, le sentiment de fait accompli des tournissanais, l'atteinte irréversible du paysage, l'installation d'une source de danger inacceptable dans une

région de plus en plus soumise à de grands incendies.

Eccla, qui a participé à la concertation dite "Fontaine" rassemblant les diverses autorités et organismes appelés à donner un avis, n'a pas réussi à convaincre RTE de déplacer son projet dans une zone moins problématique (quitte à le réduire) sur la route Tournissan-Talairan. Pour info un poste source est un équipement de dispatching qui permet de collecter les électrons produits par les installations d'énergie renouvelables et de ré-injecter dans les réseaux RTE ou Enedis. Les postes sources sont l'une des

pièces maîtresses de la transition énergétique, mais pas n'importe où et pas n'importe comment pour Eccla.

Justifié officiellement par la nécessité de mieux alimenter les hautes Corbières en électricité, le projet est apparu peu à peu comme un cheval de Troie conçu pour couvrir d'un tapis de parcs photovoltaïques les garrigues proches de la ligne à haute tension qui parcourt ces espaces

naturels. Et pour permettre l'installation d'équipements industriels (batteries au lithium) dans les parages du poste source, non prévus aux PLU mais acceptés en catimini par la mairie de Tournissan, qui a, par ailleurs refusé de recevoir les associations. D'où l'émoi des habitants de cette région, qui se réuniront pour en débattre le 10 décembre à Tournissan

oooooooooooooooooooo

### **11 décembre.**

"La force de renaître": **un plan très ambitieux du Conseil Départemental de l'Aude pour gérer l'après-feux.** Le CD11 se mobilise

vigoureusement pour tenter de prévenir la survenue de nouveaux incendies de forêt et réparer les effets des feux de cet été. Il vient de présenter un "plan départemental d'habitabilité", autrement dit un plan de résilience. ECCLA, qui a été l'une des premières organisations à diagnostiquer dès le 18 août les causes du grand feu, parmi lesquelles il faut citer les carences de la prévention, approuve ce plan de résilience et espère pouvoir y contribuer.

Les principales actions de ce plan concernent :

- La préservation du foncier agricole (Préserver le foncier agricole et éviter le développement anarchique des énergies renouvelables, notamment photovoltaïques, en demandant un moratoire à l'Etat);
- la résorption des friches agricoles;
- un nouveau pilotage de la Défense de la forêt contre les incendies (DFCI) ;

- des investissements dans les espaces pastoraux collectifs ;  
 - la plantation d'essences forestières adaptées aux Corbières ;  
 - la replantation d'arbres sur le linéaire départemental ;  
 - la réhabilitation des abords de village et reconstruction des espaces naturels.



oooooooooooooooooooo

### **18 décembre.**

**Qualité de l'eau: un nouveau site vous dit tout.** Les associations Générations Futures et Data for Good ont uni leurs efforts pour rendre facilement compréhensibles les données des agences régionales de santé (ARS) sur la qualité de l'eau. Un géoportail a été créé à cette fin dénommé dansmoneau.

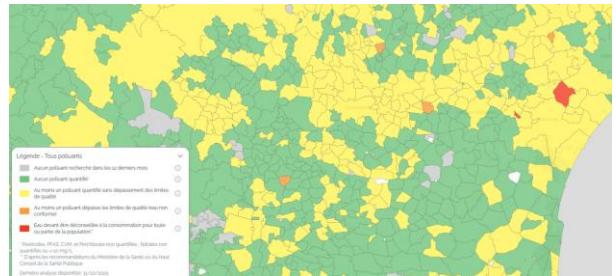
En ce qui concerne notre département force est de constater des problèmes de qualité très importants dans certaines zones dus à la présence de trop de polluants:

- commune de Coursan et ZAC de Montredon-Nébian, classées "rouge" (eau devant être déconseillée à la consommation) ;

- commune de Blomac et de La Bezole, classées "orange" (eau non conforme aux limites réglementaires pour les CVM-chlorures de vinyle monomères) ;  
 - très nombreuses communes dans les zones consacrées à la vigne, aux céréales et aux oléo-protéagineux, classées "jaune" (un moins 1 polluant quantifié sans dépassement des seuils). Dans le détail, les PFAS sont très présents dans le narbonnais, le carcassonnais, certaines communes du Limouxin, les pesticides et les nitrates touchent de nombreuses communes sans dépasser les seuils.

Cela suppose de pouvoir faire confiance aux seuils...

Pour en savoir plus: <https://dansmoneau.fr>



### **19 décembre.**

Enfin une bonne nouvelle ! Le **Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes** (PNRCF) développe les bases d'un nouveau PAFI (Plan d'Aménagement de la Forêt contre les Incendies) pour le massif de Saint-Victor près de Fontjoncouse. Les PAFI permettent de déterminer les pistes de desserte DFCI à entretenir ou créer,



### **20 décembre.**

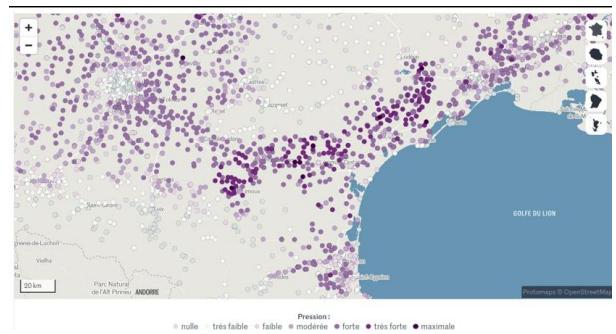
**L'exposition potentielle des écoles de l'Aude aux pesticides se confirme.** Le journal "Le Monde" a publié le 18 décembre un très long article, écrit avec un collectif de scientifiques, sur l'exposition potentielle des écoles rurales aux différents pesticides utilisés dans la viticulture, la céréaliculture, l'arboriculture, en conventionnel et dans une moindre mesure en bio... Il l'a illustré d'une carte interactive montrant, école par école, la "pression pesticide". Cette pression est fortement suspectée d'être en lien avec des maladies pouvant survenir chez les riverains, notamment les enfants, tels que des cancers pédiatriques et des troubles neurodégénératifs. Le journal du soir écrit: "réduire l'usage des pesticides autour des écoles doit devenir une priorité, et des politiques publiques plus ambitieuses sont nécessaires pour protéger les enfants là où ils vivent et apprennent". Le quotidien estime que les collectivités ont un rôle très important à jouer: "Si une mairie ne peut interdire des épandages, elle a la capacité d'orienter les plans locaux d'urbanisme et les usages du foncier, par exemple pour créer des ceintures de protection entre cultures traitées et futures constructions. Elle peut également soutenir des accords entre agriculteurs et usagers". Une mairie peut aussi faciliter la

de définir des aménagements à réaliser (stockage d'eau, coupe-feux...) le tout en respectant au mieux la biodiversité. ECCLA a réclamé au nouveau préfet la reprise des PAFI, des Plans de Massifs et des PPRIF lors de l'entrevue du 21 novembre.

concertation entre agriculteurs et riverains pour atténuer l'inquiétude et faire remonter les anomalies.

Dans l'Aude la carte du Monde identifie 4 écoles communales où l'exposition aux pesticides est jugée maximale: Saint-Couat, Camplong d'Aude, Blomac, Pauligne et 5 autres où la pression est qualifiée de très forte: Ventenac-en-Minervois, Pouzols-Minervois, Pépieux, Aygues-Vives, et Lauraguel. Les autres écoles communales des zones cultivées ont une exposition généralement qualifiée de forte, alors que celle des zones d'élevage sont beaucoup moins concernées.

**Rappelons que Eccla a réclamé en vain au nouveau préfet l'affichage en mairie de la Charte départementale concernant l'usage des produits phytosanitaires.** L'affichage de la Charte serait un premier pas vers un dialogue apaisé.

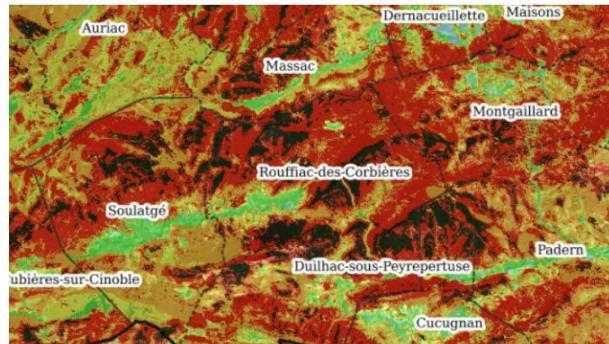


**22 décembre.** Bienvenue au Plan de Massif pour les Corbières centrales. Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes s'engage à fond dans la prévention des incendies. Il y a quelques jours nous avons relaté la mise en place d'un PAFI (plan d'aménagement forestier contre les incendies) pour le massif de Saint-Victor. Désormais c'est un Plan de Massif pour les Corbières centrales qui se prépare, ce qui est une excellente nouvelle.

**Rappelons que Ecclà demande au préfet depuis 2021 la réalisation effective du Plan Départemental de Protection des Forêts contre l'Incendie (PDPFI) 2018-2027, qui appelle à poursuivre la mise en place des instruments de prévention (PAFI, PM, PPRIF...), mis en pause pour une raison inconnue.**

Comme l'explique le PNRCM, "un Plan de massif est un document stratégique de planification des espaces naturels vis-à-vis du risque incendie. On y fait par exemple le bilan des pistes d'accès et des points d'eau déjà en place, puis on y propose

de nouveaux aménagements à réaliser sur les 10 ans à venir, qui faciliteront la lutte contre les incendies". Naturellement, cela se fait en perturbant le moins possible le milieu. Comme le montre la carte de l'aléa incendie de végétation, les Corbières centrales sont en effet très boisées et pourraient être facilement dévorées par les flammes à l'occasion d'un épisode de forte sécheresse et de vent violent.



**23 décembre.** Partage de publication avec le Tiers-Lieu paysan Beauregard ;



**23 décembre. Corbières: l'après-feux se dessine.** Après le Conseil Départemental qui a fait un exercice comparable il y a quelques semaines, le préfet de l'Aude a présenté le 18 décembre les résultats principaux du travail de la commission interministérielle (agriculture + transition écologique) mandatée par Paris pour relever notre territoire (cette commission n'a pas jugé utile d'auditionner Eccla malgré notre demande).

La page FB de la préfecture dans un rapide compte-rendu indique que près de 200 entretiens collectifs et individuels ont été conduits, qui ont permis de définir quatre axes prioritaires :

- Axe 1 : Mobiliser les acteurs et les données pour fixer des orientations partagées;
- Axe 2 : Gérer collectivement les ressources en eau pour l'ensemble des usages;
- Axe 3 : Recomposer le territoire et les activités pour renforcer la résilience;

-Axe 4 : Accroître l'attractivité du territoire pour les habitants et les touristes.

**Eccla regrette que les quatre axes ne soient pas plus clairement définis** et espère que le

préfet détaillera prochainement les intentions de l'Etat en y associant, cette fois-ci, le monde associatif.



## 27 décembre.

**Pesticides dans les écoles rurales** : quelques précisions. Suite à notre post Facebook du 20 décembre, qui a soulevé de très nombreux commentaires et un certain émoi, nous apportons quelques compléments présumptifs, que nous demanderons à administration en charge de la santé de contester, de valider ou de nuancer. Ces éléments mettent en relation une maladie ou un trouble, d'une part, et un type de pesticide agricole d'autre part. L'information provient d'une question posée dans ChatGPT. Rappelons que Eccla préconise le développement d'un dialogue apaisé sur cette question dans les communes où les lotissements viennent au contact des cultures traitées avec des pesticides. **Nous demandons au minimum**

**que la Charte Départementale sur les produits phyto**, qui permet ce dialogue, soit affichée dans les mairies concernées.

Maladie ou trouble	Pesticides agricoles impliqués	Niveau de preuve*
Maladie de Parkinson	Paraquat, rotenone, organochlorés	Fort / reconnu
Lymphome non hodgkinien	Herbicides (glyphosate), insecticides	Fort à modéré
Leucémies (enfant)	Insecticides organophosphorés	Fort
Troubles du neurodéveloppement	Organophosphorés, pyréthrinoides	Fort
Troubles cognitifs (adultes)	Organophosphorés	Fort
Diminution du QI (enfant)	Organophosphorés	Fort
Infertilité masculine	Pesticides perturbateurs endocriniens	Fort
Myélome multiple	Herbicides	Modéré
Cancer de la prostate	Insecticides, herbicides	Modéré
Cancer du cerveau	Insecticides	Modéré
TDHA (enfants)	Insecticides	Modéré
Asthme (enfants)	Insecticides, fongicides	Modéré
Endométriose	Fongicides, herbicides	Modéré
Diabète de type 2	Organochlorés	Modéré
Malformations congénitales	Divers pesticides	Modéré
Fausses couches	Pesticides multiples	Modéré

\* Le niveau de preuve peut varier selon les agences et les études

## Réunions statutaires de l'association :

- 01/12/2025 : Comité de mobilité du Grand Narbonne
- 02/12/2025 : SAGE BVA commission risques inondation à Coursan
- 02/12/2025 : CDNPS à Carcassonne
- 04/12/2025 : CDPEAF à Carcassonne
- 05/12/2025 : CDPEAF GT "Taille raisonnable" à Carcassonne
- 05/12/2025 : CSS EDN à Sallèles
- 08/12/2025 : Réunion réseau radios associatives pour le Mag Environnement à Carcassonne
- 08/12/2025 : Bureau ECCLA en visio
- 09/12/2025 : SAGE BVA commission aménagement à Narbonne
- 10/12/2025 : Réunion débat poste RTE à Tournissan
- 11/12/2025 : Concertation LNMP à Narbonne (ateliers tunnels et gares nouvelles)
- 11/12/2025 : Comité de mobilité Gd Narbonne
- 12/12/2025 : Dialogue territorial du CD11, réunion à Talairan
- 18/12/2025 : pôle EnR à Carcassonne
- 19/12/2025 : CSS Orbiel à Carcassonne

## Evènements/Interventions d'Eccla :

- Contribution à l'enquête publique pour l'entrepôt de stockage de batteries au lithium à Lézignan, voir avis d'ECCLA sur notre site.
- Conseil d'Administration d'ECCLA le 13/12, voir compte-rendu sur notre site

- Visite de l'Ecopole de Lambert le 17/12, organisée par FNE-OcMed, le HGd Narbonne et la société Suez.

## Bulletin d'information d'ECCLA n°6 :



Membre de 

**ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS**

Association loi 1901 de vigilance environnementale créée en 1988, agréée pour la protection de l'environnement par le préfet de l'Aude au titre des articles L.141.1 et suivants et R.141.2 à R.141.20 c-env., et habilitée par le préfet de l'Aude à prendre part au débat sur l'environnement au titre des articles L.141.1 à L.141.3 et R.141.21 à R.141.26 c-env.

BI-06 Changement climatique Monde-Aude 16-12-2025

**Bulletin d'information n°6**

**LE CLIMAT DANS L'AUDE EN 2025  
MIROIR LOCAL D'UN CHANGEMENT MONDIAL**

16 décembre 2025

*Par Stéphane Thomas, ingénieur en météorologie et climatologie, retraité de Météo-France*

Consultable à l'adresse : [BI-06-Changement-clim-Monde-Aude-161225-1.pdf](#)

## Dossiers en cours :

- Suivi des recours Eccla ou FNE-OcMed au tribunal administratif concernant l'Aude : (urbanisme/littoral, chasse, golf de Fontiès, parc logistique de Salvaza...) ;
- Préparation du Forum Eccla de Bages sur l'après-feux (avril 2026) ;
- Préparation des prochains Bulletins d'Information d'Eccla :
- Bulletin n° 7 « Premiers résultats de l'Observatoire EnR/Biodiv de l'Aude ».
- Préparation de l'année 2 de l'Observatoire EnR/Biodiv (recrutement stagiaire) ;
- Préparation d'une requête pour l'obtention de données sanitaires relatives aux maladies environnementalo-dépendantes dans l'Aude, avec l'Institut Ecocitoyen ;
- Préparation des contributions aux enquêtes publiques et consultations :
- Document-Cadre de la Chambre d'Agriculture (inventaire des surfaces agricoles, naturelles et forestières susceptibles d'accueillir des projets photovoltaïques au sol) ;
  - Ligne à grande vitesse Montpellier-Perpignan :
    - Mixité voyageurs/fret (ou pas) ;
    - Tracé tunnel Corbières (ou pas) ;
    - Gares nouvelles (ou pas).
  - Plan d'habitabilité (résilience) du Conseil Départemental de l'Aude.